

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concerne: l'entrée en vigueur de la zone piétonne et du plan de circulation correspondant pour le Pentagone.

Monsieur **Yvan Mayeur**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Monsieur **Alain Courtois**, 1^{er} Echevin, Echevin de l'Etat civil, des Sports, de la Famille et des Seniors de la Ville de Bruxelles

Madame **Els Ampe**, Echevine de la Mobilité et des Travaux publics de la Ville de Bruxelles

En présence de

Monsieur Pascal Smet,

Ministre de la Mobilité et des Travaux publics de la Région de Bruxelles-Capitale

Présentent:

Dossier de presse 20/04/2015

Lieu: Hôtel de Ville de Bruxelles, Grand-Place, 1000 Bruxelles, dans la Salle de la Milice

Bruxelles, 20 avril 2015

Introduction du plan de circulation et de la zone piétonne

Le 29 juin 2015, on y sera. Une grande partie des **Boulevards du centre** deviendra **piétonne**. La Ville de Bruxelles étendra alors remarquablement sa zone piétonne et le **nouveau plan de circulation** sera introduit **en phase test**. La phase test durera 8 mois et sera évaluée afin de parvenir à un plan de circulation définitif. Beaucoup de changements sont à identifier : de nombreuses rues seront donc piétonnisées, de nouvelles pistes cyclables seront aménagées, des lignes de bus seront modifiées et la circulation automobile devra suivre d'autres itinéraires.

La Ville a choisi, en concertation avec la Région de Bruxelles-Capitale et la STIB, d'introduire ce grand changement le **lundi 29 juin 2015** et cela pour plusieurs raisons : date à laquelle la STIB modifie ses lignes de bus et ce dans toute la Région de Bruxelles-Capitale et c'est aussi la fin de l'année scolaire et donc le début d'une période de trafic moins dense.

Rues qui changent

Ce changement radical, au cœur de Bruxelles, entraînera à partir du 29 juin, le changement du sens de circulation des rues suivantes : la rue du Fossé-aux-Loups, rue des Augustins, rue de l'Evêque, rue de l'Ecuyer, rue de la Vierge Noire, rue des Poissonniers, rue Van Artevelde, rue des Six Jetons, rue de la Grande Ile, place Fontainas, rue des Bogards, rue des Alexiens, rue de Loxum, rue Ravenstein, boulevard Lemonnier, rue des Fripiers, boulevard Anspach, avenue de Stalingrad et rue des Halles.

À partir du 29 juin, de nombreuses rues seront également ajoutées à la zone piétonne existante, à savoir: la place de la Bourse, le boulevard Anspach, le boulevard Max (entre la place de Brouckère et la rue Saint-Michel), la rue Devaux, la rue Van Praet, la rue Grétry, la rue de la Madeleine et la rue du Midi (entre la rue du Marché au Charbon et la rue Maus et entre la rue des Bogards et la rue du Lombard). La zone piétonne étendue et les modifications du sens de circulation figurent sur le plan correspondant.

Historique

La piétonisation d'une partie des Boulevards du centre et l'introduction d'un nouveau plan de circulation sont des éléments marquant de l'accord de majorité (2012 – 2018). Par ailleurs, en janvier de l'année passée, le Conseil communal a approuvé les grandes lignes de cet ambitieux chantier. Le plan de circulation, qui tient compte d'une zone piétonne étendue, a pour but de rendre Bruxelles et son cœur historique plus attrayant et plus accessible pour tous. Pour réaliser ceci, la circulation de transit sera découragée pour favoriser la circulation de destination qui doit être orientée plus efficacement vers les différents parkings.

Le piéton et le cycliste sont rois

Le piéton pourra se déplacer tranquillement dans une zone, sans circulation automobile, de 50 ha. Une grande partie des Boulevards du centre de Bruxelles, de leurs rues latérales et de la rue du Midi deviendront donc zone piétonne. Et entre cette zone piétonne et les quartiers environnants, des aménagements spécifiques seront faits pour sécuriser davantage les cheminements piétons (plateaux, coussins berlinois, feux de signalisation, bon éclairage la nuit, etc.). Par l'introduction de ce plan de circulation, l'accent est clairement mis sur la multiplication des pistes cyclables aménagées. Ainsi, il y aura des pistes cyclables à double sens dans la rue Dansaert entre la rue Orts et le Vieux Marché aux Grains. Dans la rue des Six Jetons, des Bogards, des Alexiens, Van Artevelde et des Poissonniers aussi il y aura des pistes cyclables. Ces pistes cyclables seront marquées par de la peinture blanche et utilisées à partir du 29 juin. Les plans de toutes ces rues peuvent être consultés par tous sur le site Internet de la Ville de Bruxelles.

Le Centre et ses nouvelles lignes de bus

L'offre de bus dans la ville basse change radicalement. Les modifications répondent aux souhaits de la STIB, de la Région bruxelloise et de la Ville de Bruxelles de mieux répondre à la demande des usagers. Le nouveau 'bus-boucle' reliera mieux la ville basse et la ville haute, contournera la zone

piétonne et reliera le centre de Bruxelles à Molenbeek. Le nombre de terminus sera modifié et se concentrera à proximité de points centraux tels que la Gare Centrale (rue de la Putterie et rue Cardinal Mercier), la place de Brouckère (rue des Halles et boulevard Max), la Grand-Place (rue du Lombard) et la place Fontainas (boulevard Lemonnier). Les lignes de bus qui changent sont les bus 47, 88, 46, 86, 95 et 48. Les lignes de bus qui restent inchangées sont les lignes 65, 66, 71, 29, 27...

Le Collège de la Ville de Bruxelles, et avec le concours de la STIB, a privilégié des lieux de terminus spécifiquement étudiés afin d'éviter au maximum les nuisances liées à ce type d'infrastructures (bruit de moteur, vitrines commerciales cachées,...). La STIB a également positivement répondu à la demande du Collège de voir circuler un bus dans le centre, autour de la grande zone piétonne, reliant ainsi les différents quartiers du pentagone. La Ville veut que le plan de circulation soit un levier afin de réaliser de meilleures liaisons de bus pour ceux qui veulent se déplacer dans le Pentagone. Les transports en commun adaptés feront en sorte, grâce à l'introduction de ce 'bus-boucle', que les habitants optent de plus en plus pour le bus pour se déplacer d'un quartier à l'autre à l'intérieur de ce Pentagone.

Etudes et collaboration avec la Région bruxelloise et la STIB

La Ville de Bruxelles a choisi dès le début d'effectuer l'étude pour le plan de circulation et la simulation de nouveaux scénarii de circulation en concertation avec la Région de Bruxelles-Capitale et la STIB. Pour la première fois, la Ville et la Région ont utilisé le méso-modèle intégré. Ce modèle de circulation a été développé par la Région bruxelloise et a été achevé en 2015. Le méso-modèle dresse la carte de toutes les rues, de leur sens de circulation et indique si elles font partie ou non de la zone piétonne. Le modèle de circulation indique aussi quel trafic automobile circule à travers les rues de la Région aux heures de pointe. Les chiffres des comptages de circulation que Flow SA a réalisés pour le compte de la Ville ont été utilisés par la Région de Bruxelles-Capitale pour calibrer le méso-modèle de la façon la plus réaliste possible. **La simulation de différents scénarii de trafic pour un plan de circulation dans un modèle intégré dressant la carte de toute la Région bruxelloise est une primeur à Bruxelles** que Technum a réalisée pour le compte de la Ville. La Région de Bruxelles-Capitale a en outre effectué une simulation supplémentaire du plan de circulation dans le modèle MUSTI. Ce modèle MUSTI permet de prendre en compte les changements de comportement comme le passage de l'utilisation de la voiture à l'utilisation des transports en commun et du vélo. Le plan de circulation s'intègre intégralement dans les objectifs du **plan IRIS 2**.

Le plan de circulation (scénario 5 de l'étude Technum) répond aux objectifs présumés de la Ville: la réalisation d'une grande zone piétonne englobant les Boulevards du centre, la réalisation d'itinéraires cyclables à travers tout le Pentagone, l'introduction d'un 'bus de boucle', le découragement de la circulation de transit et ce tant dans le sens nord-sud que sud-nord, la diminution du transit pendant les heures de pointe du soir et le maintien de la circulation locale entre la ville basse et la ville haute. L'étude Technum complète est disponible pour tous sur le site internet de la ville de Bruxelles www.bruxelles.be.

Pour conclure, nous souhaitons encore attirer l'attention et par ce biais remercier nos partenaires de l'excellente collaboration dont a pu bénéficier la Ville de Bruxelles de la Région de Bruxelles-Capitale et de la STIB. Cette collaboration n'est pas terminée car d'autres chantiers doivent se poursuivre notamment pour la réalisation d'un téléjalonnement vers les parkings.

Plus d'info

Cabinet de l'Echevine Els Ampe

Grand-Place 1000 Bruxelles

02 279 50 72 - 0490 666 297

marc.daniels@brucity.be
